



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Hard Copy / Copie papier:

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions
Attention: Trevor Clark
Mail Stop/Arrêt postal 15
73 chemin Leikin Drive
Ottawa ON K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Socks Light Weight, Blue - Socks, Heavy Weight, Blue / Chaussettes légères bleues et Chaussettes épaisses bleues		Date July 8th, 2020 – le 8 juillet 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation 202000558		Amendment No. – N° de la modification 002
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202000558		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14:00	EDT (Eastern Daylight Time) – HAE (Heure avancée de l'Est)
On / le:	July 16 th , 2020 – le 16 juillet 2020	
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See Herein Voir aux présentes		
Instructions See herein – Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Trevor Clark Senior Procurement Officer – Agent principal d'approvisionnement		
Telephone No. – No. de téléphone (613) 823-9233		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082



This amendment is raised to respond to questions received during the solicitation period.

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 1:

Regarding the diameter (yarn count). Since we cannot see the sock sample, it is very difficult to estimate the cost of the material needed to meet the specs (weight). The diameter (also named the yarn count) tells us kind of material is needed to meet the weight requirement of the sock.

Answer 1:

The diameter of the wool in the light weight sock yarn must be less than 24 microns, refer to Para. 4.1.1 of Specification G.S. 1045-080. The diameter of the wool yarn in the heavy weight sock yarn is 29 microns; refer to Para, 4.1.1 of Specification G.S 1045-163.

Question 2: Can I please request to have a photograph of **both Light Weight & Heavy Weight** Socks, inside & outside from the existing stocks?

Answer 2:

Photos of the sock interiors and exteriors have been provided for reference and are located in the attachments.

Question 3:

As per Solicitation No. 202100558 Socks, Light, Weight, Blue and Socks, Heavy, Weight, Blue do you require the Lab test reports with the bid submission or after it is awarded?

Answer 3:

Please see Article **4.1.1.1 Mandatory Technical Criteria – General information.**

As part of the technical evaluation, to confirm a Bidder's capability of meeting the technical requirements, the following Mandatory Technical Criteria must be submitted:

- a. Pre-Award Sample(s) - refer to Article 4.1.1.2 for more information.
- b. Certificate(s) of Compliance - refer to Article 4.1.1.3 for more information.
- c. Test Report(s) - refer to Article 4.1.1.4 for more information.

The Mandatory Technical Criteria will be required after the bid closing date, upon a written request from the Contracting Authority, from the bidder(s) with the lowest evaluated price. Should these bidders not be technically compliant, the bidder(s) with the next lowest evaluated price will be requested to submit the Mandatory Technical Criteria, and so on until a technically compliant bid is found.

Question 4:

Could you specify the approximate weight for each type of sock? It is essential for us to understand the raw material cost.

Answer 4:

Socks Light Weight, Blue: Please see the scale of measurements – Socks, Light Weight, Blue on page 7 of the Specification G.S. 1045-080 dated 2020-03-18.

Socks, Heavy Weight, Blue: Please see the scale of measurements – Socks, Light Weight, Blue on page 7 of the Specification G.S. 1045-163 dated 2020-03-23.

All other terms and conditions remain unchanged.



La présente modification vise à répondre à des questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1:

En ce qui concerne le diamètre (titre du fil). Puisque nous ne pouvons pas voir l'échantillon de chaussette, il est très difficile d'estimer le coût du matériau nécessaire pour respecter les exigences de la spécification (le poids). Le diamètre (aussi désigné titre du fil) nous indique quel type de matériau est nécessaire pour respecter l'exigence relative au poids de la chaussette.

Réponse 1:

Le titre du fil de laine des chaussettes légères doit être inférieur à 24 microns, veuillez consulter le paragr. 4.1.1 de la spécification G.S. 1045-080. Le titre du fil de laine des chaussettes épaisses doit être inférieur à 29 microns; veuillez consulter le paragr. 4.1.1 de la spécification G.S 1045-163.

Question 2:

Pourriez-vous me fournir une photographie des deux types de chaussettes **légères et épaisses**, en stock et hors stock?

Réponse 2:

Des photos de l'intérieur et de l'extérieur des chaussettes ont été fournies à titre de référence et se trouvent dans les pièces jointes.

Question 3:

Aux termes de l'invitation à soumissionner n° 202100558 visant des chaussettes légères bleues et des chaussettes épaisses bleues, exigez-vous des rapports d'essais en laboratoire avec la soumission ou après l'attribution du contrat?

Réponse 3:

Reportez-vous à l'article **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires – Renseignements généraux.**

Dans le cadre de l'évaluation technique visant à confirmer qu'un soumissionnaire a la capacité de respecter les exigences techniques, ce dernier doit fournir les critères techniques obligatoires décrits ci-après.

- a. Le ou les échantillons préalables à l'attribution – voir l'article 4.1.1.2 pour des plus amples renseignements.
- b. Le ou les certificats de conformité – voir l'article 4.1.1.3 pour des plus amples renseignements.
- c. Le ou les rapports d'essais – voir l'article 4.1.1.4 pour des plus amples renseignements.

Les exigences techniques obligatoires devront être fournis après la date de clôture de la demande de soumissions, sur demande écrite de l'autorité contractante, par le ou les soumissionnaires avec les prix évalués les moins-disants. Si les soumissions de ces soumissionnaires ne sont pas techniquement conformes, le ou les soumissionnaires avec les prochains prix évalués les moins-disants devront soumettre des exigences techniques obligatoires et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une offre techniquement conforme soit trouvée.

Question 4:

Pouvez-vous préciser le poids approximatif de chaque type de chaussette? Il est essentiel pour que nous puissions estimer le coût du matériau brut.

Réponse 4:

Chaussettes légères bleues : Veuillez consulter le tableau des mesures – Chaussettes légères bleues, page 7 de la spécification G.S. 1045-080 datée du 2020-03-18.



Chaussettes épaisses bleues : Veuillez consulter le tableau des mesures – Chaussettes épaisses bleues, page 7 de la spécification G.S. 1045-163 datée du 2020-03-23.

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.